



Madame, Monsieur,

Vous avez participé à l'édition 2018 de la Grande Braderie de Cambrai.

En conséquence vous voudrez bien trouver ci-joint une demande d'emplacement pour le **dimanche 7 JUILLET prochain**.

**IMPERATIF ! Il vous appartient de nous faire parvenir, pour le 14 juin prochain le coupon-réponse ci-joint accompagné d'une photocopie de votre carte d'identité, d'une enveloppe timbrée ainsi que du règlement par chèque bancaire ou postal, libellé au nom du Trésor Public, du montant des droits de place exigés.** Dès réception de votre réservation et du règlement des droits de place, nous vous retournerons un carton d'attribution d'emplacement numéroté et nous vous précisons la localisation de l'emplacement affecté. Nous vous rappelons que votre emplacement devra être **impérativement occupé pour 8h00**. Passé ce délai, vous serez considéré comme renonçant à votre place qui sera remise à la disposition de l'administration communale. Il est également rappelé qu'il est expressément interdit à chaque commerçant d'occuper un emplacement autre que celui qui lui a été attribué et ce, dans le strict respect des règles de sécurité qui s'imposent à l'organisateur dans le cadre de la loi, de manière à faciliter l'accès des services de secours par un couloir de 4 mètres de large. Toute infraction à cette règle d'occupation du domaine public motivera un procès-verbal dressé par les services de la Police Nationale, suivie d'une contravention de 5ème classe entraînant une amende (Décret 86.1309 du 29/12/1986). Chaque participant devra être en règle quant à ses obligations administratives et fiscales, le contrôle par les services habilités étant de règle dans l'organisation de ce genre de manifestation.

La fin de la Foire étant fixée à 18h00, un premier coup de sirène de rappel sera donné du Beffroi à 18h30 pour indiquer que les emplacements doivent être impérativement libérés dans les plus brefs délais. Un second coup de sirène à 19h00 annoncera l'intervention des services municipaux de nettoyage.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Service des Droits de Place.



## GRANDE BRADERIE de JUILLET de CAMBRAI DIMANCHE 7 JUILLET 2019 de 8h30 à 18h00

### DEMANDE EMPLACEMENT **BROCANTEUR - VIDE-GRENIER**

Dernier délai d'inscription le 14 juin 2019

Commerce exercé : ..... Nom : .....

Nombre de cellules : ..... Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° téléphone portable : .....

Prévoir l'emplacement de votre véhicule dans votre nombre de cellules

Droit Fixe inscription / adhésion : 0,00 €

Droit à la cellule :

6,50 € la cellule (4m x 4m) x ..... €

TOTAL : ..... €

Je soussigné, atteste avoir pris connaissance de la réglementation ci-dessus.

Le .....

Signature,

Mairie de CAMBRAI - Braderie du 7 Juillet

Service des Droits de Place

B.P. 409 - 59407 CAMBRAI Cedex

tél. 03.27.73.21.65 (8h30-10h / 14h-17h00)